



Week-End de voile au départ de LORIENT 21 au 23 septembre 2019

Pour prolonger l'été, je vous propose un week-end de trois jours en voilier à partir de Lorient avec, selon les vents de belles escapades vers les Iles de Glénan, ses plages couleur lagon, Concarneau ou vers les Iles du Golfe de Quiberon. Nous envisageons deux bateaux, quatorze places en tout.



[L'archipel des Glénan](#)



[Le Palais, Belle-Île](#)

ORGANISATEUR:

- Jean-François Tannau : 06 18 91 04 21

SKIPPERS:

- Denis RICHARD
- Jean-Jacques DEPLANQUE

VOILIER(S): Dufour 34 et First 36.7 Chaque bateau a trois cabines de deux places, plus le carré.

EQUIPAGES: Formés par les skippers à partir de la liste des inscrits.

LIEU: Lorient. Loueur et embarquement : ILORIA Bretagne,
Port du Kernével 56260 LARMOR Plage. Tel : 07 70 25 52 16

L'arrivée sur les bateaux la veille pourrait être négociée ainsi qu'une nuit à quai à l'arrivée si besoin. Vous en serez avertis avant l'organisation de votre transport.

LES INDISPENSABLES:

- Les bateaux sont équipés en gilets de sauvetage (mais si vous avez un, vérifié avec double longe amenez-le)
- Dans un sac souple (**valise interdite**), imperméable ou étanche en essayant d'être « compact » :
 - Chaussures bateau ou tennis non glissantes, (si possible bottes de voile). Duvet.
 - Équipement: ciré (veste et pantalon) de bateau (prêt possible à voir en réunion) ou veste de quart, change, vêtements demi-saison (gants, pulls, bonnet, polaire, écharpe),
 - Sous-vêtement thermique genre « Thermolactyl » conseillé.
 - Accessoires : maillot de bain, serviette, lecture...
 - Lunettes de soleil, crème solaire, chapeau ou casquette,
 - Lampe de poche ou frontale si possible.
 - Trousse de toilette, médicaments (anti-mal de mer...).



Week-End de voile au départ de LORIENT 21 au 23 septembre 2019

LE BUDGET:

Le prix comprend :

- la location du bateau et les assurances liées, les frais d'organisation, le gaz.

Le prix ne comprend pas :

- Le transport
- L'avitaillement, les taxes de port, le gazole, le ménage (dépenses mutualisées par équipage ; compter environ 25 euros par jour et par personne, les dépenses personnelles.

NB : détail de la comptabilité de la sortie sur simple demande à l'organisateur.

- Envoi par courrier postal à l'organisateur, du bulletin d'inscription ci-joint dument rempli (page 3), accompagné d'un chèque de **135 €** à l'ordre du CIHM.
- **Obligation d'être à jour de sa cotisation CIHM 2019**

REUNION de PREPARATION: - Une réunion préparatoire aura lieu une dizaine de jours avant le départ, au local du CIHM au 15 rue Gay Lussac 75005 PARIS, présence ou représentation obligatoire. Les participants seront avertis par messagerie dès la salle réservée. Seront discutés l'organisation entre participants des : programme, transports, horaires, prêt d'équipements, avitaillement, etc...

NB : l'organisateur, les skippers, les membres du Bureau CIHM-Voile sont des bénévoles ; ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Merci de votre compréhension !...

Bulletin d'inscription, page suivante : les demandes en rouge sont à compléter.



Week-End de voile au départ de LORIENT

21 au 23 septembre 2019

- **NUMERO d'ADHESION CIHM, année en cours:**

Rappel: chaque participant responsable de sa propre sécurité doit être assuré : responsabilité civile et individuelle-accident.

- **ASSURANCE :**

Je déclare être assuré(e) pour l'activité croisière voile par:
Numéro de contrat:

- **NOM et N° de TELEPHONE ASSISTANCE :** (type « Mondial Assistance ; IMA », etc...)

- **NIVEAU VOILE (entourer votre choix) :**

Skipper co-Skipper Équipier expérimenté Équipier Notions Sans expérience

- **TRANSPORT (train, co-voiturage, etc...) /ÉQUIPEMENTS DE MER (prêts de cirés, de gilets de sauvetage, etc..) :**

Après validation des équipages par les skippers et l'envoi de la liste des participants, vous pourrez anticiper l'organisation des transports, les prêts et emprunts des équipements de mer.

- **CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

Le participant accepte les règles de fonctionnement de l'activité (voir charte voile CIHM) ainsi que les conditions particulières ci-dessous:

Annulation par le participant:

- A plus de 2 mois du départ, frais retenus : 15 €.
- Entre 2 mois et 1 mois du départ : 50% de l'inscription ou 15 € si un remplaçant est validé.
- A moins de 1 mois du départ : 100% de l'inscription ou 15 € si un remplaçant est validé.

Annulation du fait de l'organisation:

En cas de mauvaises conditions, la sortie n'est pas annulée, nous restons au port : formation aux manœuvres, sécurité, navigation.

Caution :

- Les membres de l'équipage sont solidaires de la caution versée par CIHM, couvrant l'ensemble des avaries.
- Nous souscrivons systématiquement l'option rachat de franchise qui réduit le coût de la caution à 15% de celle-ci)
- les pertes ou casses de matériels sont à la charge de l'équipage.

Nettoyage du bateau:

Chaque équipier doit participer à celui-ci en fin de séjour si l'option payante n'a pu être souscrite (compter environ 2 heures).

- **VALIDATION de PARTICIPATION :**

Par les skippers, six semaines avant la sortie, notifiée par mail aux inscrits par l'organisateur. Les inscrits non retenus sont sur la liste d'attente s'ils le désirent.

- **PARTICIPANT :**

Nom et Prénom : tél-mobile :

Adresse domicile :

Adresse e-mail :

- **PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT :**

Nom et Prénom : tél-mobile :

Adresse e-mail : tél-domicile :

- **ENVOI du CHEQUE de l'INSCRIPTION À L'ORGANISATEUR : vérifiez votre bulletin d'inscription...**

Chèque numéro : banque : montant : 135 €

Mention : " lu et approuvé "

Date du jour et signature :

Organisateur: J-F Tannau - 2 Allée du Moulin à Bareau - 91640 Briis sous Forges

NB : l'organisateur doit confirmer votre participation à la sortie dans un délai de 10 jours qui suit votre inscription. Si vous n'avez pas de confirmation dans ce délai, merci de le prévenir.